

FICHES DE SYNTHÈSE – SEPTEMBRE 2016

Appel à projets générique 2017			
Durée	Date de publication :	05/09/2016	Date de clôture : Pré dossiers : 28/10/2016 Dossier complet : 04/04/2017
	Time to Grant :	Entre 10 et 12 mois	Durée du projet : 24 à 48 mois
Contexte	Financier :	ANR	Opérateur : ANR
	Description :		
	<p>Appel à projets concernant toutes les disciplines scientifiques et tous types de recherche, depuis les projets les plus académiques jusqu'aux recherches appliquées menées dans le cadre de partenariats avec des entreprises et notamment les PME et les TPE.</p> <p>L'appel à projets générique du plan d'action 2017 propose neuf défis sociétaux définis dans le cadre de la Stratégie nationale de recherche (SNR), ainsi qu'un défi supplémentaire, le défi « des autres savoirs ». Ci-dessous nous indiquons les défis qui peuvent intéresser les membres de NAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défi sociétal 2 « Une énergie propre, sûre et efficace » • Défi sociétal 3 « Stimuler le renouveau industriel » • Défi sociétal 6 « Mobilité et systèmes urbains durables » • Défi sociétal 7 « Société de l'information et de la communication » <p>Cet appel comprend quatre instruments de financement qui ont chacun leurs spécificités en termes de modalités de soumission et d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projets de recherche collaborative internationale (PRCI) : dédié à des collaborations qui sont établies entre au moins un organisme ou laboratoire de recherche public français sollicitant un financement auprès de l'ANR et au moins un partenaire étranger qui sollicite simultanément un financement auprès d'une agence de son pays avec laquelle l'ANR a préalablement établi un accord de collaboration bilatéral. ➤ Projets de recherche collaborative - Entreprises (PRCE) : dédié aux projets impliquant au moins un organisme ou laboratoire de recherche public français et au moins une société commerciale française conduisant des travaux de recherche et développement. ➤ Projets de recherche collaborative (PRC) : le principal instrument de financement de l'ANR. Il comprend toutes les formes de collaboration autres que celles concernées par les instruments PRCI et PRCE. ➤ Jeunes chercheuses et jeunes chercheurs (JCJC) : dédié aux jeunes scientifiques, en activité en France (titulaires ou non) ou à l'étranger au moment de la soumission, qui cherchent à développer leur propre thématique de recherche, consolider leur équipe ou en constituer une. 		
Budget	Budget global :	-	Budget par projet : -
	Taux d'intervention par type d'acteur :		
	Organismes de recherche : 100%, sauf cas particuliers PME : 35% - 45% Entreprise autre que PME : 25/30%		

Analyse	Avantages :	Inconvénients :
	<ul style="list-style-type: none">• Les thématiques visées sont très larges.• La collaboration peut comprendre des équipes ou groupes de recherche publiques ou privées, nationales ou internationales.• Les projets sont susceptibles d'être labellisés par un ou plusieurs pôle(s) de compétitivité, sauf PRCI.	<ul style="list-style-type: none">• Une seule proposition par coordinateur scientifique.• Le coordinateur scientifique devrait être impliqué à hauteur d'au moins 35% de son temps de recherche sur le projet.• La simple fourniture de technologies ou services pour mener à bien un projet n'est pas considérée comme une forme de collaboration.
Contact	Site web de l'appel – Coordonnées pour plus d'informations :	
	Site web de l'appel	